



Un cabinet engagé sur tous les fronts

Pierre-Louis CLERO (2000), Louise GURLY (2015) et Agathe JOYCE (2018)

Avocat Associé, Chair du département Corporate pour l'Europe Continentale

Avocates et Collaboratrices

Rencontre avec **Pierre-Louis CLERO (2000)**, avocat associé, Chair du département Corporate pour l'Europe Continentale, **Louise GURLY (2015)** et **Agathe JOYCE (2018)**, avocates et collaboratrices au sein du département Corporate du bureau de Paris de Latham & Watkins. Ils nous présentent leur cabinet, sa culture et ses valeurs qui participent largement à sa réputation.

Pouvez-vous nous rappeler le positionnement du cabinet ?

Créé 1934 à Los Angeles, Latham & Watkins est aujourd'hui l'un des plus grands cabinets d'avocats d'affaires au monde qui accompagne ses clients sur les transactions et les contentieux les plus complexes et sophistiqués.

Nous sommes plus de 3000 avocats dans le monde dont un peu plus de 800 associés. En 2021 nous avons réalisé un chiffre d'affaires de US \$5.5 milliards.

À Paris, le cabinet rassemble 130 avocats, dont 30 associés, reconnus parmi les meilleurs spécialistes des différentes branches du droit des affaires. Nous conseillons une clientèle française et étrangère comptant de nombreuses entreprises industrielles et de services, leaders dans leur secteur, sociétés cotées ou non, établissements financiers, banques d'affaires et fonds d'investissements renommés.

Quelle est la valeur ajoutée de l'accompagnement de votre cabinet ? Vos points de différenciation ?

La particularité de notre cabinet réside en notre excellente expertise juridique combinée à une parfaite compréhension du monde des affaires. Nous ne sommes pas simplement un prestataire de services juridiques, mais un vrai business partner, aux côtés de nos clients que nous accompagnons tout au long de leurs opérations pour les aider à créer de la valeur ajoutée.

Notre plateforme internationale (plus de 30 bureaux dans 14 pays) nous permet de mobiliser de manière instantanée les meilleurs spécialistes dans les principaux domaines du droit des affaires (corporate, finance, fiscalité, concurrence, réglementaire, contentieux...) et dans le monde entier. Nous sommes un cabinet très intégré et nos équipes des différents bureaux sont habituées

à travailler ensemble de manière quotidienne, ce qui permet de délivrer un service de très haute qualité à nos clients. , qui sont à la recherche de l'expertise juridique la plus pointue, et d'une très grande réactivité. C'est également très enrichissant pour nos équipes qui interviennent auprès des meilleurs spécialistes sur des questions à la pointe de l'ingénierie juridique et dans un contexte réellement international.

Avez-vous de l'expertise en certains secteurs en particulier ?

Nous intervenons principalement sur les transactions les plus significatives et les plus complexes sur le marché.

Les secteurs qui connaissent une activité particulière en ce moment sont bien entendu ceux liés à la transformation énergétique et à la décarbonisation de notre économie et nous sommes impliqués dans de nombreuses transactions dans ces

domaines. Sans surprise, le secteur de la santé et des biotechs est également très actif, de nombreux investisseurs étrangers se tournent vers l'Europe et vers la France en particulier qui dispose de pépites dans le domaine de la santé, qui cherchent des financements et des partenaires pour développer et distribuer leurs innovations dans le monde entier.

Le secteur du digital est également très actif et nous notons une accélération forte de ce secteur en France dans les 18 derniers mois. Le nombre de licornes est passé de 9 à 34 en moins de deux ans et nous sommes impliqués sur de très nombreux dossiers concernant ces entreprises.

En parallèle, comment appréhendez-vous la question de la diversité ? Quelles actions déployez-vous en ce sens en interne ?

La diversité et l'inclusion sont au cœur de notre culture et nous sommes pionniers dans ces domaines. Ces questions sont dans l'ADN du cabinet probablement en partie parce que le cabinet a été créé sur la côte ouest des États-Unis et qu'il est animé par des valeurs de progrès depuis toujours..

Dès 2006, nous avons créé le Women Enriching Business (WEB), un comité en charge d'accompagner le développement et la promotion des femmes dans le monde des affaires, au sein du cabinet mais aussi à l'extérieur. Ce comité est source d'inspiration pour les collaboratrices plus jeunes et l'opportunité de développer leurs réseaux professionnels par le biais d'évènements tels que des

table-rondes, expositions, séances de formation ou de coaching. Ces initiatives se traduisent par des effets concrets, par exemple, sur un total de 8 nouveaux associés et conseil promus sur les deux dernières années à Paris, une large majorité sont des femmes.

La diversité et l'inclusion touchent des sujets très variés, la question du genre est au cœur de ces questions mais pas seulement – l'inclusion, c'est aussi l'intégration dans les équipes de personnes d'horizons et de cultures différentes qui doivent toutes avoir un sentiment d'appartenance et se sentir chez elles.

Vous prenez aussi en charge de nombreux dossiers en « pro bono ». Pouvez-vous nous en dire plus et nous donner des exemples concrets ?

Comme pour l'inclusion et la diversité le pro bono fait partie intégrante de la culture du cabinet et nous sommes certainement le cabinet le plus actif dans le domaine du pro bono en France. Tous les avocats du bureau à Paris interviennent à minima dans un dossier pro bono et ils s'y impliquent bien entendu avec la même rigueur et le même engagement que sur les dossiers de clients « classiques ».

Par exemple, depuis 2015, notre cabinet soutient Tara Expéditions à travers son mécénat de compétences, une association qui agit en faveur de l'environnement et de la recherche en matière climatique grâce à un bateau mythique : Tara, taillé pour les conditions extrêmes. La goélette parcourt les océans du globe et réalise des expéditions pour étudier et comprendre l'impact des changements climatiques et de la

crise écologique sur les océans. Nous pourrions citer bien d'autres projets et les causes à servir ne manquent pas.

Quels messages pourriez-vous adresser à nos lecteurs qui envisagent une carrière dans le monde du droit ?

Les ESCP qui envisagent une carrière dans le monde du droit ont fait un excellent choix. Pour répondre aux enjeux business de nos clients, nous privilégions les double-formations en droit et en école de commerce.

La capacité à traduire en terme juridique des opérations complexes avec une dimension financière et stratégique est une compétence très recherchée. Un autre point important : la plupart de nos dossiers comprennent une composante internationale, la maîtrise de l'anglais est donc nécessaire.

Notre cabinet a une culture forte d'entrepreneuriat, de travail en équipe, d'entraide et de bienveillance. Les collaborateurs ont des mentors plus seniors pour les accompagner et les conseiller de manière informelle. L'implication des collaborateurs est très forte dans la gouvernance du cabinet, notamment par le biais de l'Associate Committee qui est un comité qui a pour fonction de suivre la progression des collaborateurs et qui comprend des associés et des collaborateurs. Notre engagement pour la diversité et l'inclusion permettent également à tous de s'épanouir dans leur environnement professionnel indépendamment de leurs origines ou différences et de s'engager eux-mêmes pour faire vivre la culture du cabinet dans de très nombreux projets concrets.